



Plainte pour faux en écriture et usurpation de nom

Par **Isa2007_old**, le **09/08/2007** à **11:13**

J'ai une relation de 2 ans avec un homme qui s'est révélé profiteur, malhonnête, grand menteur, extrêmement manipulateur au point de rendre son conjoint psychologiquement dépendant, addictive aux sites de rencontres sur internet et pornographiques. Le bilan étant catastrophique, j'ai engagé sur quelques jours un détective privé pour faire état de ses liaisons et je l'ai définitivement quitté fin janvier 2007.

Le problème est que je lui avais prêté beaucoup d'argent (10000 € par chèques et 4000 € en liquide) et assumer sur plus d'un an toutes les dépenses courantes alors qu'il devait y participer (10200 €).

En le quittant, j'ai exigé la signature d'une reconnaissance de dettes avec virements bancaires avant son départ en province (achat d'un restaurant) ; à défaut de quoi j'allais immédiatement porter plainte.

Il m'a remboursé sur 4 mois par virements bancaires 12000 €. A l'issu de ces versements, il m'a menacé par téléphone si je ne lui restituais pas 7000 € de me "pourrir la vie", etc. J'ai déposé une main courante au Commissariat.

J'ai été convoquée par la gendarmerie pour faux en écriture, usurpation de nom, violation de domicile et harcèlement téléphonique ; il a donc porté plainte. J'ai apporté la preuve des sommes qu'il me devait (originaux de mes relevés bancaires + copie du dernier chèque + de la reconnaissance de dettes) et les noms et coordonnées téléphoniques des personnes à contacter (voisins qui nous ont bien connu pendant + d'un an, qui ont cerné les personnage et m'ont aidé à sortir de ce cauchemar), détective privé et psychologue vu en novembre 2007.

J'hésite à porter plainte pour dénonciation calomnieuse et/ou diffamation parce que tourner définitivement la page serait un grand soulagement, que prendre un avocat coûte très cher, que je préférerais de loin que cet argent serve aux études supérieures de ma fille.

Merci d'avance de vos conseils.